

Troubles MusculoSquelettiques (TMS)

Journée de présentation du dispositif
national de prévention des TMS,
élaboré par l'Assurance Maladie

Nicolas BOURDONNEAU Ergonome
Alain RUHER Ingénieur-conseil

Bordeaux, jeudi 14 avril 2016

Troubles MusculoSquelettiques (TMS)

Une réalité,

un constat,

... regards sur une problématique

National

Les troubles musculosquelettiques :

Année	2010	2011	2012
Nbre total de MP indemnisées	50 688	55 057	54 015
Nbe total de TMS indemnisés	43 209	47 363	46 508
%	85,24 %	86 %	86 %

86 % des MP indemnisées

Aquitaine

Les troubles musculosquelettiques :

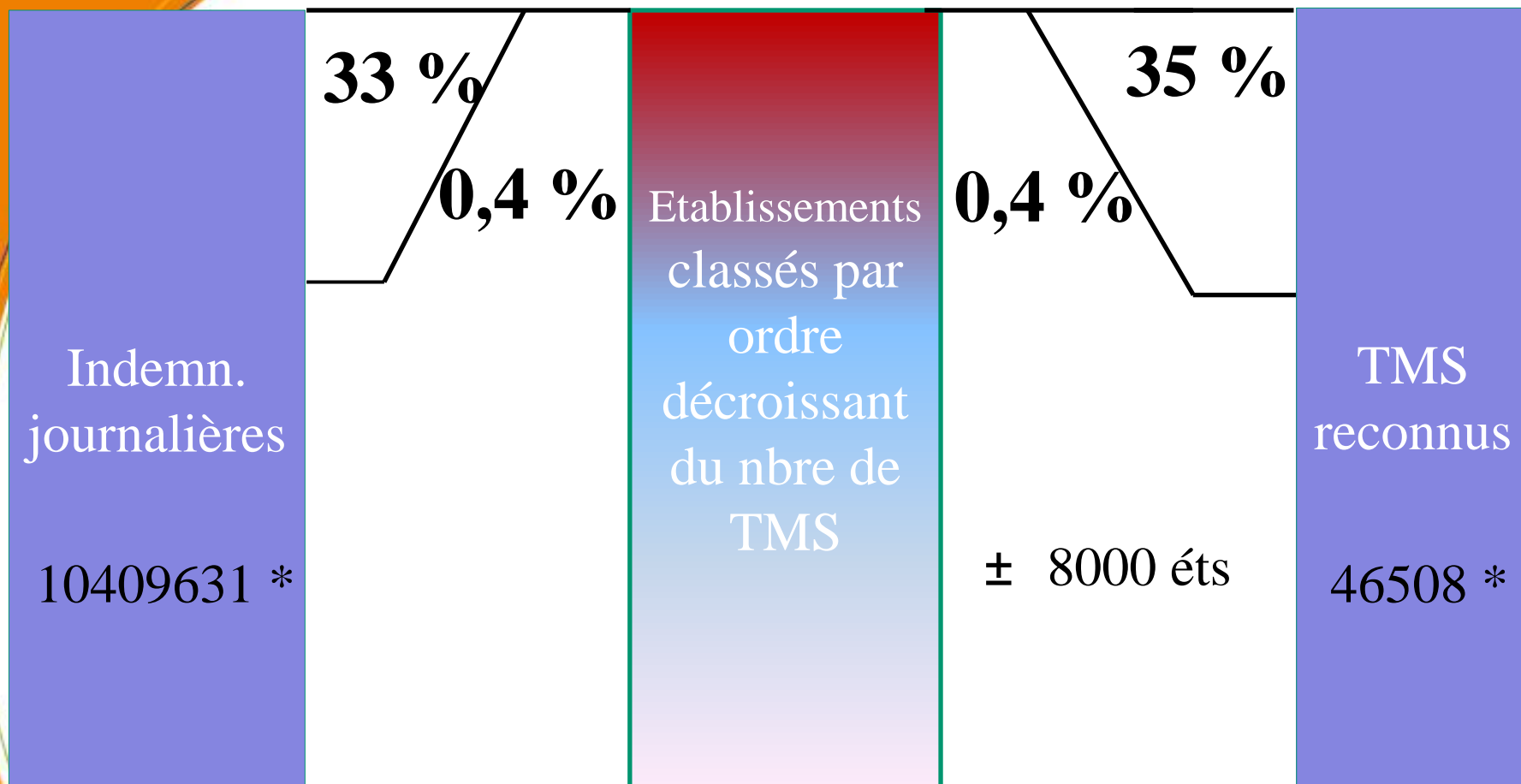
Année	2010	2011	2012
Nbre total de MP indemnisées	2 419	2 686	2 685
Nbe total de TMS indemnisés	2 125	2 396	2 404
%	87,84 %	88,87 %	89,53 %

Près de 90 % des MP indemnisées

Aquitaine

Les troubles musculosquelettiques :

Année	2010	2011	2012
Coût total de MP indemnisées	97 400k€	96 973 k€	97 790 k€
Coût total de TMS indemnisés	43 639 k€	52 050 k€	52 969 k€



* Chiffres nationaux 2012

Une mission de la Carsat Aquitaine

Dans le contexte régional :

Nbre TMS	Nbr d'IJ	Nbre établissements
35 %	33%	
1851	320324	357

Soit 3,91 % des 92000 établissements aquitains

Un objectif à partager :

Agir auprès de, et avec les 357 entreprises concernées,
pour intervenir sur 35 % des TMS et 1/3 des IJ.

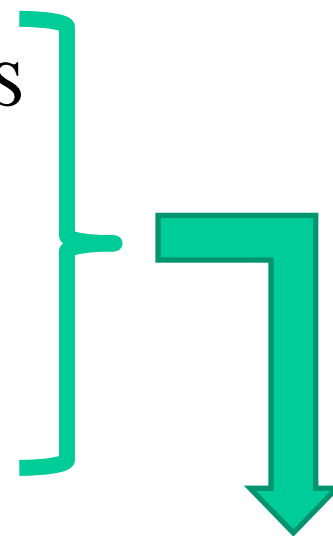
Agir ensemble ... avec méthode.

La méthode :

Contenu : la démarche de prév des TMS

Durée : sur 4 ans de 2014 à 2017

Des outils d'accompagnement



... à inscrire dans un projet d'entreprise

... tracé à l'aide d'un outil de suivi :
un site Internet

Objectif général de la journée

Donner aux participants la capacité à s'engager dans une démarche de prévention durable des TMS et à engager son établissement.

Objectifs particuliers de la journée

- **Connaître la problématique générale des TMS.**
- **Connaître les déterminants des TMS et leurs conséquences.**
- **Connaître le programme de prévention Tmspros.**
- **Connaître les éléments nécessaires à l'engagement de l'établissement dans ce projet de prévention.**

Programme de la séance

- Objectifs

- Enjeux et réalité des TMS :

Etat des lieux, Facteurs de risques, déterminants et prévention

Pause

- Présentation du dispositif TMS « pros » 2014-2017 :

Ciblage, objectifs, phasage de la démarche

- Présentation du site dédié «TMS pros » :

Inscription au programme, fonctionnalités, les étapes

- Les outils « TMS pros » proposés :

- Présentation des 2 outils du dispositif et autres outils diffusés par le réseau prévention

- Mettre en œuvre une conduite de projet.

- Questions / réponses avec les participants

Objectifs de la séance

- *Partager une problématique commune,*
- *Présenter le dispositif national de prévention des TMS*
- *S'engager ensemble dans la mise en œuvre de ce dispositif pour réduire cette problématique.*

Le dispositif national

« TMSpros » 2014-2017

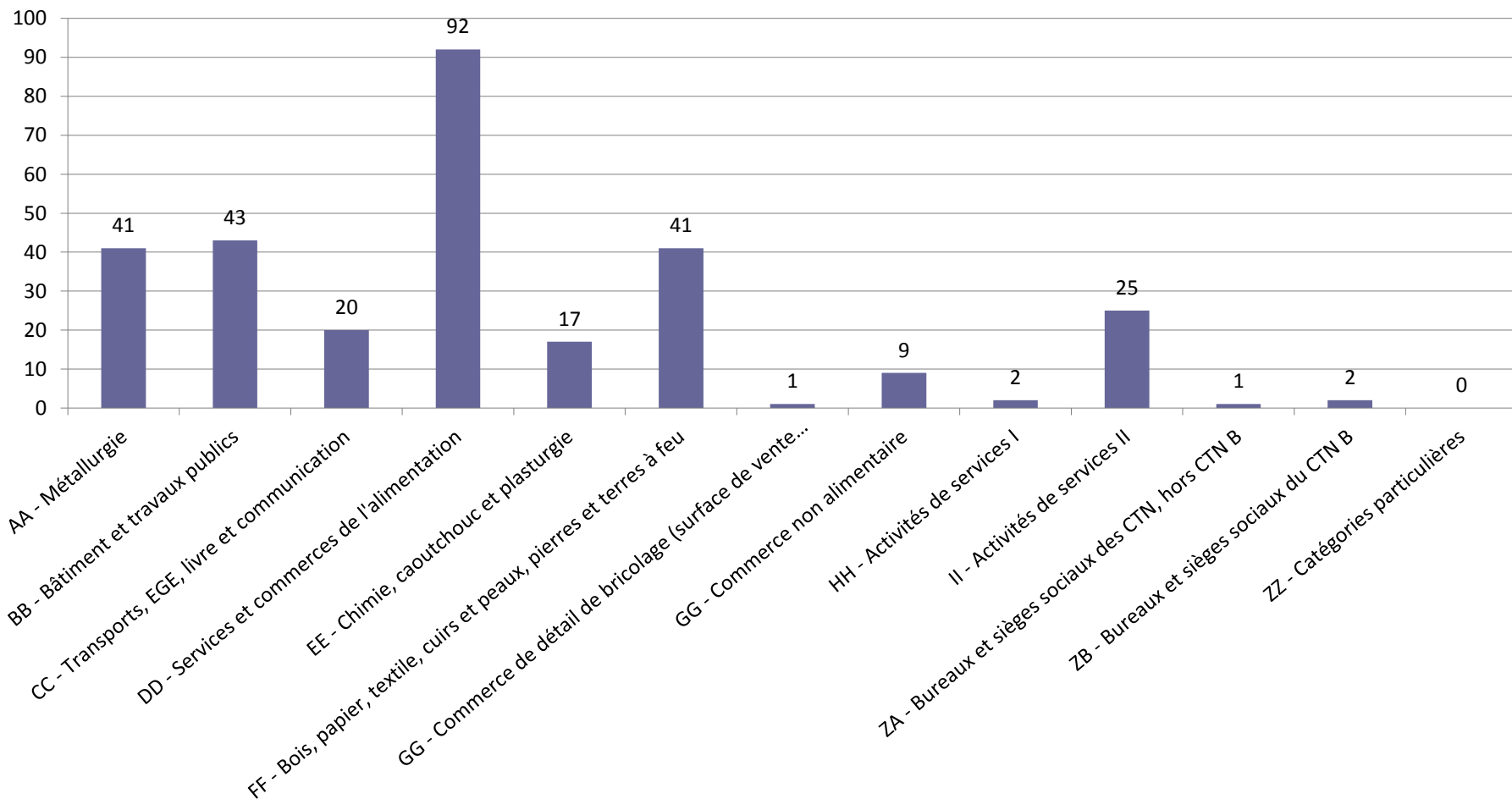
Met à disposition une offre de service qui comprend :

- Deux méthodes d'analyse, incluant :
 - des outils de diagnostic et de dépistage
- Un site Internet pour faciliter le guidage, le suivi et assurer une traçabilité,
- Un accompagnement par les services prévention de la Carsat,
- Un tableau de bord de suivi via le Site internet,
- ;;;

Met à disposition une offre de service
qui se donne pour objectif :

- De faciliter la pérennité de la mise en œuvre de la démarche de prévention ...*agir dans la durée*
- notamment grâce à une montée en compétences *développer l'autonomie des entreprises,*
- Favoriser l'action ...*assistance, aides financières*
- De fédérer les engagements des établissements ciblés et des partenaires concernés,
- De contribuer à une baisse de la sinistralité.

Etablissements du panel - Présentés par secteurs d'activité

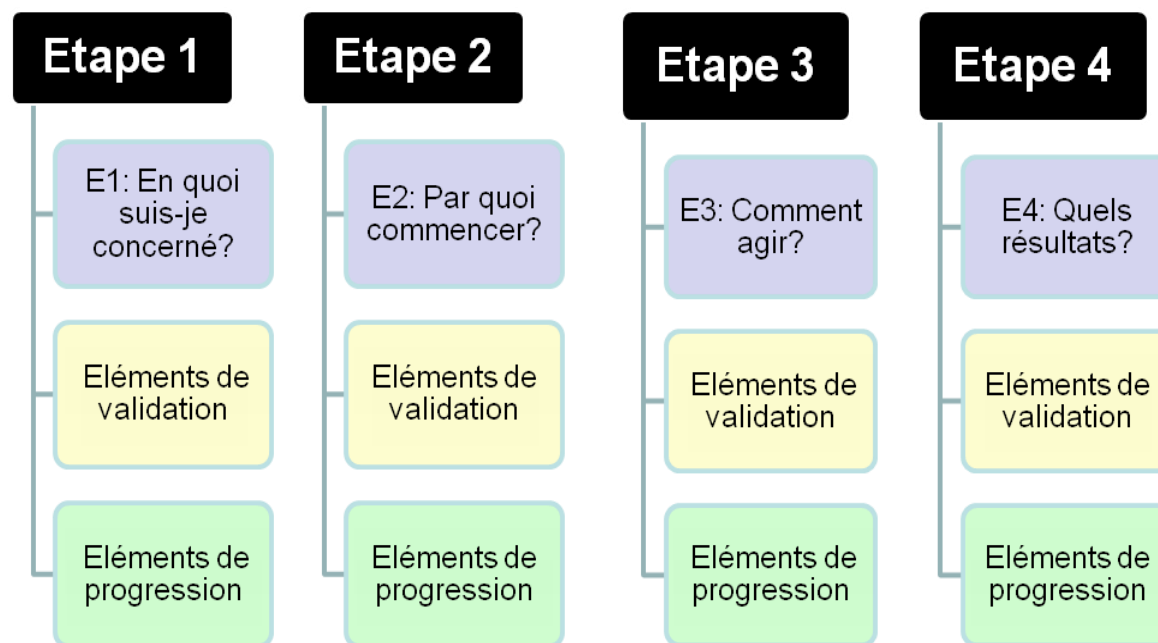


Le dispositif propose une démarche sur 4 années, organisée en 4 étapes :

- En quoi suis-je concerné ?
- Par quoi commencer ?
- Comment agir ?
- Quels résultats ?

Ces quatre étapes seront tracées sur un site Internet spécialement créé pour accompagner cette démarche, et exclusivement dédié à son suivi, à son traitement et à son exploitation.

1 - Présentation de la démarche nationale



Sur ce site :

- Un accès public
- Un espace réservé aux établissements inscrits, grâce auquel ils pourront indiquer leur situation au regard des étapes franchies.
- Les Carsat auront un accès qui leur permet de visualiser l'ensemble du panel de leur région. Elles pourront également échanger individuellement avec chaque établissement inscrit.
- La CNAMTS veillera au déploiement national de l'ensemble du dispositif.

Sur ce site :

- Un accès public

Accès au site

<https://tmspros.fr/TMSPROS/>

Contenu du site :

[Supports\Didacticiels\Annexe_Parcours_Fiche_pratique_Externe_Programme_TMS_Avril_2014.pdf](#)

Sur ce site :

- Les établissements disposeront d'un espace privé, grâce auquel ils pourront indiquer leur situation au regard des étapes à franchir.

Les établissements concernés devront s'inscrire :
démarche volontaire, ...

➔ Inscription du chef d'établissement ou de son représentant, par délégation.

Trois conditions de réussite

- 1- Votre engagement et votre volonté de changement : ils sont indispensables au bon déroulement de votre projet de prévention.
- 2- La définition d'objectifs clairs et ambitieux qui s'appuient sur un point de situation (coûts, situations à risques...) est impérative.
- 3- Associer les compétences adéquates et mobiliser tous les salariés susceptibles de contribuer à l'analyse des situations et à proposer des solutions, condition qui garanti l'impact et l'appropriation par tous, des actions engagées.

Sur ce site :

- Les établissements disposeront d'un espace privé, grâce auquel ils pourront indiquer leur situation au regard des étapes à franchir.

L'inscription constitue la première étape. Elle traduit l'engagement du chef d'entreprise, premier pas dans le projet de prévention.

Cette étape, comme les quatre suivantes, sera l'objet d'une validation par la Carsat.

Sur ce site :

- Les établissements disposeront d'un espace privé, grâce auquel ils pourront indiquer leur situation au regard des étapes à franchir.

L'inscription ouvre l'accès aux éléments (*questions, pièces à joindre, outil à mettre en oeuvre, ...*) caractérisant chacune des étapes suivantes.

Sur ce site :

Les établissements disposeront d'un espace privé, grâce auquel ils pourront indiquer leur situation au regard des étapes à franchir.

*L'inscription est demandée par mail à la Carsat :
tmspros@carsat-aquitaine.fr*

en précisant :

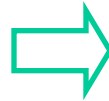
Le N° SIRET de l'entreprise

Les nom & prénom du chef d'entreprise

Objet : Demande d'inscription TMSPros

**Quizz « suis-je
concerné » ?**

**Tableau de
Bord (x 4)**



**Quizz
Dépistage**



**Quizz
Compétences**



**Formulaire TMSpros
4 étapes / 23 questions**

Ce qu'apporte ce nouveau dispositif :

1. Un parcours méthodologique guidé, ponctué d'outils appropriés, à chacune des étapes,
2. Une offre de service ciblée, concentrée sur les entreprises les plus concernées,
3. Un outil de conduite de projet (site Internet), outil d'échange accompagnant l'entreprise jusqu'à l'évaluation finale.

Rappel : éléments nécessaires à la demande d'inscription

- La raison sociale de votre établissement - veuillez obligatoirement préciser son N° SIRET,
- Le nom et prénom de la personne destinée à utiliser ce Site (le renseigner et y accéder)
- Le mail de cette personne.
- son N° de téléphone
(deux N° possibles - ex : fixe et mobile)
- Sa fonction dans l'établissement.

tmspros@carsat-aquitaine.fr

Une mission de la Carsat Aquitaine

Validité de l'inscription :

pour valider votre inscription, il est indispensable :

- de compléter les renseignements relatifs à votre établissement,
- de joindre votre premier tableau de bord (chiffres 2013) - cf Tutoriel

Accès aux données via Net-entreprises

[S'inscrire sur "Net-entreprises.fr"](http://Net-entreprises.fr)

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine

Votre interlocuteur en région pour



RISQUES PROFESSIONNELS

Une mission de la **Carsat Aquitaine**